

60 agents de police affectés à la mise en application de la sécurité routière

Les Saskatchewanais seront plus en sécurité sur les routes provinciales grâce à la mise en place de deux nouvelles unités affectées à la mise en application de la sécurité routière. Chacune des unités comportera 30 agents, dont 15 provenant de postes existants financés par la province et 15 nouveaux agents financés par SGI. Les deux nouvelles unités entreront en activité dans le centre et le sud-est de la Saskatchewan.

« La nouvelle législation axée sur des peines plus sévères, dans les cas de conducteurs aux facultés affaiblies, distraits au volant ou en excès de vitesse, entrera en vigueur dans la province le 27 juin », a expliqué Donna Harpauer, ministre responsable de la société d'Assurances de la Saskatchewan (SGI). « Une mise en application ferme et visible est essentielle pour que la nouvelle législation soit efficace. »

« La Saskatchewan affiche l'un des pires taux de blessures et de collisions sur les autoroutes », a précisé la ministre des Services correctionnels et des Services de police, Christine Tell. « Avec 60 agents de plus affectés à la mise en application des nouvelles lois, les conducteurs seront plus incités à modifier des comportements susceptibles d'entraîner des collisions routières, ce qui rendra nos routes plus sécuritaires pour tous. »

Dans le cadre de l'initiative du service de police ciblé du gouvernement, 30 des 125 postes d'agents de police existants seront affectés à la sécurité routière. Cela s'harmonise avec les priorités fixées par entente mutuelle entre le gouvernement et les chefs de police provinciaux. La GRC affectera 25 agents et le Service de police de Saskatoon en fournira cinq.

« L'augmentation de la sécurité routière sur nos routes est essentielle afin d'assurer la sécurité de nos citoyens », a ajouté Brenda Butterworth-Carr, commissaire adjointe divisionnaire de la GRC. « La stratégie de sécurité routière de notre province vise à favoriser les partenariats clés, à sensibiliser le public et à améliorer les efforts de mise en application. En fin de compte, nous travaillons tous à atteindre l'objectif commun qui est de renforcer notre sécurité routière. »

« Les unités affectées à la mise en application de la sécurité routière utiliseront toutes les données et analyses pour se concentrer sur un certain nombre de comportements qui entraînent des décès sur les routes », a indiqué Clive Weighill, chef du Service de police de Saskatoon. « Parmi ces comportements, nous nous concentrerons sur la conduite avec facultés affaiblies, distractions au volant, vitesse excessive ainsi que sur la sécurité aux intersections. »

Les unités affectées à la mise en application de la sécurité routière ont été mises sur pied à la suite de deux recommandations provenant du rapport sur la sécurité routière appuyé par tous les partis à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

-30-

Renseignements :

Janice Wilby
Ministère de la Justice
Regina
Téléphone : 306-787-8621
Courriel : janice.wilby@gov.sk.ca
Cellulaire : 306-527-0363

Kelley Brinkworth
Société d'Assurances de la Saskatchewan (SGI)
Regina
Téléphone : 306-751-1837
Courriel : kbrinkworth@sgicanada.ca